



LE 19 JUIN

PROTECTION DE L'ENFANCE, NOUS SOMMES EN SITUATION D'URGENCE !

Mobilisation des acteurs de la protection de l'enfance.

Ensemble, public-privé, revendiquons l'augmentation de nos salaires, l'amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement.

Au fil des derniers mois, nous constatons la multiplication des mouvements des professionnels du public, du privé dans le secteur social et médico-social. Parmi eux, les personnels de la protection de l'enfance : Agents des conseils départementaux, de la protection judiciaire de la jeunesse, salarié-e-s des associations ayant une mission de service public. Ils ont été très nombreux à se mobiliser pour alerter et exiger que des décisions soient prises rapidement, à tous les niveaux.

Le Gouvernement ne peut plus nier l'effondrement du système de la protection de l'enfance. Après de nombreux rapports alertant de la situation, le rapport rendu par la commission parlementaire en avril dernier analyse précisément cette situation catastrophique. L'Etat doit prendre ses responsabilités !

Ce constat, nous le faisons depuis des années avec des dégradations toujours plus graves. Malheureusement, aucune décision n'est prise dans le sens de l'intérêt des enfants et des professionnels.

Partout les professionnel.le.s vivent la perte de sens de leur métier, subissent une charge de travail intenable, sont soumis à des critères de rentabilité, à un management pesant et souvent maltraitant. Tout cela au détriment de leurs missions auprès des enfants et de leurs familles.

Pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins, pour répondre à l'urgence de la situation, la CGT appelle tous les professionnel-le-s à se joindre aux actions qui auront lieu le 19 juin : rassemblement devant les assises de la protection de l'enfance au Grand Rex à Paris (Métro Bonne-Nouvelle), et partout en territoire.

ENSEMBLE EXIGEONS :

- ➡ **Une revalorisation immédiate et significative des salaires**
- ➡ **Des recrutements massifs et pérennes dans l'ensemble des services**
- ➡ **Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge coordonnée**
- ➡ **Un accès universel aux droits fondamentaux pour les publics accueillis**

TOUS ENSEMBLE LE 19 JUIN POUR UNE PROTECTION DE L'ENFANCE DE HAUT NIVEAU

rassemblement en territoire – heure – lieu